

PROJET « ÉCOLE ET PATRIMOINE »

L'étude du patrimoine touche des domaines aussi variés que l'histoire, la géographie, l'éducation civique et morale, le français, les domaines artistiques ou l'environnement... Les écoles sont donc invitées à faire le tour des patrimoines de proximité disponibles, à rencontrer des intervenants culturels afin de réfléchir sur un travail en commun au profit des élèves

Objectifs :

- ▶ Découvrir et étudier un patrimoine architectural, bâti, monumental, etc., se trouvant à proximité de l'établissement.
- ▶ Développer le sens de l'observation.
- ▶ Éveiller aux formes artistiques et culturelles à partir de l'environnement quotidien.
- ▶ Structurer l'identité culturelle des élèves.

Démarche à privilégier :

I- Découverte de l'élément du patrimoine :

- ▶ activités menées par l'enseignant sur site et dans la classe : *contacter la CPAV* pour une aide pédagogique*
- ▶ activités menées avec l'aide de partenaires : *CAUE, ICOVIL pour les écoles de Dijon, Maison du patrimoine (la CPAV* peut vous aider à les contacter ...)*

Quelques exemples de découvertes : Le campus de Dijon, le quartier Clémenceau , Les ponts, châteaux, lavoirs proches de l'école, les aménagements paysagers de la Fontaine d'Ouche et de Fontaine les Dijon, les jardins remarquables

II-Mise en place d' activités artistiques en lien avec l'élément patrimonial étudié, et qui peuvent concerner différents domaines artistiques :

Arts visuels Éducation musicale Littérature Théâtre EPS (danse)

- ▶ Avec l'aide éventuelle du conseiller pédagogique de la spécialité
- ▶ Et/ou avec l'appui d'un **artiste** (que le conseiller pédagogique peut vous aider à contacter)

Dans le cadre de **l'appel à « projet Patrimoine » de l'académie de Dijon** en partenariat avec **la DRAC Bourgogne**, il est proposé de rémunérer **jusqu'à seize heures d'intervention d'artiste auprès de classes**. Les dossiers privilégiant les liaisons inter-degrés (GS-CP, CM2-6ème par exemple) seront favorisés.

Pour constituer un dossier (les conseillers pédagogiques peuvent vous aider) , consulter le site :**

<http://artsculture.ac-dijon.fr/spip.php?article692>

Date limite de dépôt des dossiers : 2/10/2015

Ressources :

- ▶ Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid53087/patrimoine.html>
- ▶ Institut national du patrimoine : <http://www.inp.fr/>
- ▶ Base Mérimée qui recense 150000 notices du patrimoine monumental français : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

* : CPAV - conseillère pédagogique en arts visuels – pascale.mangematin@ac-dijon.fr

** **Document pdf joint** : Appel à projets « Patrimoines en Bourgogne » année scolaire 2015-2016 - Ressources

Et n'oubliez pas :

Les journées européennes du patrimoine

19 et 20 septembre 2015

<http://journesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/>